

Jean-Claude Bongard, Syndic du Flon/FR

Un art de vivre paisible

Issue de la fusion en 2004 des villages de Bouloz, Pont et Porsel, Le Flon est une jolie commune campagnarde située dans le canton de Fribourg, à la frontière du canton de Vaud. La commune, qui doit son nom à la rivière Le Flon qui coule sur son territoire, cultive un art de vivre paisible malgré une hausse régulière de sa population au cours des dernières années. Pour son Syndic, Jean-Claude Bongard, il faut avant tout que «les habitants se sentent bien».

- Quelle est l'organisation de gouvernance de votre commune?

- Le Conseil communal est composé de sept membres des différents villages, actuellement deux femmes et cinq hommes, et d'une administration. Au Flon, la gestion communale n'est pas politisée, cela nous permet d'aller à l'essentiel. Les conseillers, tout comme le Syndic, sont des miliciens ayant une activité professionnelle en plus du mandat communal; ce n'est pas toujours évident de tout concilier et de faire reconnaître ce rôle et cet investissement politique auprès du monde du travail. Parfois, on se demande jusqu'à quand cette formule de milice subsistera, au vu de l'investissement personnel nécessaire et de la charge de travail toujours grandissante.

- Quelle analyse faites-vous du Flon, deux décennies après la fusion?

- La fusion des trois communes s'est faite sans difficulté. Elle correspondait à une évolution naturelle, car nous collaborions depuis de nombreuses années pour le scolaire, le social et la paroisse. La procédure s'est très bien passée, mais il a fallu un peu de temps pour mettre en place l'administration. Il était nécessaire de coordonner les règlements, car ce qui fonctionnait pour 850 habitants ne convenait pas avec 1223 résidents recensés au 31 décembre 2020. Nous avons connu une augmentation régulière de la population ces dernières années et maintenant nous sommes 1250. La commune est située à 25 kilomètres de Vevey et Lausanne, 18 de Bulle et à 40 kilomètres de Fribourg. En raison du prix du terrain plus abordable ici que dans le canton de Vaud, de nombreuses familles sont venues s'installer au Flon. Actuellement, la

COMMUNE DU FLON



Jean-Claude Bongard.

majorité des habitants du Flon travaillent dans le canton de Vaud, même s'il y a une forte industrie à Romont.

- Comment se passe l'intégration de cette population urbaine?

- Très bien, car nous avons une vraie vie locale, avec onze sociétés sportives et culturelles, un restaurant, des commerces et des artisans. Tout cela permet aux nouveaux habitants de créer des contacts et de s'intégrer. Et surtout, nous avons une école, ce qui est très important, car l'intégration se fait par le biais des enfants.

- La taille de l'école était-elle adaptée à l'arrivée de nouvelles familles?

- Nous avons agrandi l'école et nous avons pu bénéficier d'environ 580 000 francs de subventions cantonales pour un budget total de plus de 2,6 millions. Les travaux ont été effectués en deux étapes. La première en 2004, avec l'ouverture de quatre

classes, et la deuxième en 2009-2010, avec cinq classes. Nous avons maintenant des structures adaptées pour les prochaines années. Nous avons encore une classe à disposition. Depuis août 2019, suite à la fusion du cercle scolaire Le Flon/Saint-Martin, il a fallu organiser des transports pour les écoliers, ce qui représente un coût supplémentaire pour la commune. Les premières années d'école se font entre Le Flon et Saint-Martin et ensuite, pour les trois ans du secondaire, à Châtel-Saint-Denis. Ce sont de longues journées pour les élèves, qui prennent le bus à 7h10. Ils mangent à la cantine et sont de retour à la maison vers 17 heures.

- Ces transports scolaires Le Flon-Saint-Martin offrent-ils aussi une meilleure mobilité aux habitants?

- Non, car ils sont réservés aux élèves du primaire. Malheureusement, l'accès aux transports publics reste difficile pour les habitants. La desserte publique n'est pas optimale et nous nous battons chaque année pour obtenir des améliorations comme davantage de bus ou une meilleure fréquence à certaines tranches horaires. Nous obtenons des résultats, mais la situation évolue toujours en dents de scie. Nous aurions pourtant vraiment besoin de dessertes plus importantes. On parle beaucoup de mobilité douce, mais actuellement un couple qui travaille doit presque toujours s'équiper de deux voitures.

- Avec l'agrandissement de l'école et le transport scolaire, comment se portent les finances communales?

- Elles sont bonnes, mais nous ne sommes pas une commune riche. Nous figurons parmi les communes au taux d'imposition



L'ambiance champêtre de la commune du Flon.

le plus élevé du canton. Notre budget de fonctionnement est de cinq millions, avec lesquels nous faisons ce que nous pouvons afin de développer la commune sans péjorer les services au quotidien pour que les habitants se sentent bien.

- Disposez-vous d'une zone industrielle?

- Nous avons une petite zone d'activité de 6000 m², mais pour l'instant non développée.

- Qu'en est-il du tourisme?

- Nous n'avons pas d'hôtel, mais la commune conviendrait bien pour de l'agrotourisme. Cela dépend de l'intérêt des agriculteurs. Toutefois, il existe un petit gîte à Bouloz.

- Vous avez évoqué le prix du terrain.

Quelle est la situation immobilière?

- Aujourd'hui, la commune n'a plus rien de disponible en matière de terrain; il reste quelques parcelles appartenant à des privés, mais on arrive au bout de notre stock. L'avenir se concentrera sur la densification et la rénovation. Nous avons quelques fermes désassujetties de l'agriculture. Elles sont très grandes et souvent situées en zone agricole, mais comme l'on sait*, la loi n'est pas favorable à la transformation des ruraux en logements.

Aujourd'hui, pour construire une villa familiale avec un terrain de 600 m², il faut compter entre 800 000 francs et un million de francs. Quant au prix d'un appartement de 2,5 à 4,5 pièces, il faut compter de 400 000 à 650 000 francs. Deux petits immeubles sont en phase finale à Porsel, l'un de six appartements et l'autre de quatre logements: tout s'est très bien vendu.

La commune a acheté le rez-de-chaussée pour un montant de 1,8 million, afin d'y installer l'administration communale à partir du mois d'août. Après la fusion, le bureau communal, situé à Bouloz, était devenu trop petit. Il s'agit d'un investissement important et nous allons mettre en vente les anciens locaux, ce qui permettra d'alléger un peu la charge financière.

- Quelle est votre politique en faveur de l'environnement?

- Nous encourageons fermement le solaire et les habitants sont très réceptifs. Pour les bâtiments communaux, nous prévoyons d'installer des panneaux solaires sur les deux pans de la salle polyvalente, ce qui représente environ 912 m². La nouvelle administration sera chauffée grâce à la géothermie profonde et le bâtiment C de l'école avec une pompe à chaleur. Quant à

l'éclairage public, depuis une dizaine d'années, ses horaires ont été régulés. Au début, c'était entre 1h du matin et 5h30; maintenant, nous éteignons dès 23h30.

- Y a-t-il des rendez-vous festifs dans la commune?

- Le 1^{er} août attire toujours beaucoup de monde, de même que le marché organisé à l'occasion du Jeûne fédéral, en septembre, par le Groupement de développement de la vallée du Flon (GDVF). Il y a de nombreux stands, c'est très animé. Mais le grand événement à venir est la Fête du Giron des musiques de la Veveysse, qui se déroulera l'année prochaine dans notre commune, du 24 au 26 mai 2024. Trois jours de grande fête musicale avec le cortège des fanfares le dimanche après-midi. Une fête villageoise comme celles que beaucoup de communes fribourgeoises mettent un point d'honneur à organiser, avec la mobilisation nécessaire et enthousiaste de toute la population. ■

**PROPOS RECUEILLIS
PAR VIRGINIA AUBERT**

* Voir Le Journal de l'Immobilier N° 47, du 28 septembre 2022: «Fribourg, ton territoire rural fout le camp!»

LA CUCCAGNA

RESTAURANT - PIZZERIA
SPECIALITE ITALIENNES



Fernando Avolio

33, rue Saint-Joseph - 1227 Carouge
Parking de l'Octroi et de Sardaigne
Ouverture: 7/7 de 9h à 24h, cuisine chaude jusqu'à 23h30

Tél. 022 342 08 82

FACILITATEUR
DE SOLUTIONS EN SANTÉ
ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL
PAR DES SPÉCIALISTES

WWW.F4S.CH

